



// Dossier
PDU : l'ère est au multimodal,
ça vous parle ?



actualité

5 // Le bruit au centre des débats
de la rencontre de quartier Gabriel Péri
6-7 // Rentrée des classes sans nuage
8-9 // Conseil municipal du 25 septembre
Conseil métropolitain du 28 septembre



plus loin

// Colette Priou,
Chorégraphe, signataire
de l'Appel de Montreuil



en mouvement



dossier

// PDU : l'ère est au multimodal, ça vous parle ?



expression politique



portrait

// Angèle Garcia Blanco
La création, tout un art !



culturelle

22 // La programmation gourmande
de l'Espace culturel René Proby
23 // La tête dans les étoiles
avec la Fête de la Science



active

// ESSM gym : 50 ans et en grande forme !



en vues

// Forum santé, s'informer,
prévenir et se faire plaisir



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.



Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.



Les rencontres de quartier, qui ont repris en septembre, sont l'occasion

“ Les annonces du ministre de l'Intérieur sont une bonne nouvelle pour les habitants de l'agglomération et les forces de police sur le terrain chaque jour. Nous attendons avec impatience le déploiement de ces moyens humains et matériels annoncés. ”

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr

Directeur de la publication David Queiros Rédactrice en chef Nathalie Piccarreta
Rédaction Gaëlle Cheurlin, Danielle Maurel, Nathalie Piccarreta, Salima Yediou

Mise en page Emmanuelle Piras, Gilbert Quiais Photos Patricio Pardo-Avalos, sauf mention.

Courriel nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr Dépôt légal 06.10.18

Imprimerie Technic Color - Tirage : 19 600 exemplaires. Publicité : 04 76 60 90 47.

Suivez aussi l'actualité sur...



dynamique et solidaire
saintmartindheres.fr



d'échanger avec les habitants autour de la quotidienneté et du cadre de vie.

Sécurité : l'État s'engage

ment opérationnelle sur les stupéfiants va être mise en place, de même qu'une Cellule de lutte contre les trafics (CLCT) co-présidée par le préfet et le procureur de la République afin de favoriser l'action coordonnée et interministérielle. Enfin, les policiers vont bénéficier de moyens techniques supplémentaires (véhicules, caméras-piétons, tablettes et smartphones Neopol) et la procédure pénale sera dans les prochains mois simplifiée et dématérialisée.

Que reprenez-vous de cette rencontre et des mesures annoncées ?

David Queiros - Un an après notre première candidature commune pour obtenir la police de sécurité du quotidien, nous nous félicitons que la mobilisation collective, à l'échelle du territoire, ait porté ses fruits. Les annonces du ministre sont une bonne nouvelle pour les habitants de l'agglomération et les forces de police sur le terrain chaque jour. Nous attendons avec impatience le déploiement de ces moyens humains et matériels annoncés.

Gérard Collomb s'est adressé aux policiers en les félicitant « *de ne pas avoir attendu qu'il vienne à Grenoble pour agir* ». Vous-même et la municipalité n'avez pas attendu pour agir...

David Queiros - Nous avons rempli notre part du contrat. À un moment, on ne peut pas exiger plus des communes. Nous avons mis des moyens humains en augmentant les effectifs de la police municipale et des moyens techniques en dotant nos agents d'équipements de protection satisfaisants, en acquérant des pistolets à impulsion électrique, des caméras individuelles embarquées dont nous avons été précurseurs... Lors de sa venue à notre rencontre en 2015, Bernard Cazeneuve, alors ministre de l'Intérieur, avait reconnu le manque d'effectifs de la police nationale et s'était engagé à y remédier. Il avait également invité les maires de la circonscription à mettre en place la vidéoprotection sur leur territoire. Depuis cet automne, la vidéoprotection est donc déployée sur dix sites stratégiques de Saint-Martin-d'Hères. Les maires agissent du mieux qu'ils peuvent dans le champ de compétences qui est le leur. Ils ne peuvent pas remplacer la police nationale, mais nous sommes des partenaires sérieux. Je tiens enfin à rappeler que la République est censée assurer le même niveau de sécurité aux Français où qu'ils vivent. Il y a aujourd'hui un besoin de garantir une meilleure sécurité à notre territoire. Il manque 100 policiers dans la circonscription : pour les habitants, mais aussi pour les forces de police qui sont sur le terrain, il y avait urgence à ce que l'État prenne enfin sa part et agisse.

Après de nombreuses sollicitations, le ministre d'État et ministre de l'Intérieur Gérard Collomb a enfin répondu. Vendredi 28 septembre, il vous a reçu, ainsi que Renzo Sulli, maire d'Échirolles, Jean-Paul Trovero, maire de Fontaine, Éric Piolle, maire de Grenoble et Christophe Ferrari, président de Grenoble-Alpes métropole. Qu'en est-il ressorti ?

David Queiros - Avec Échirolles et Grenoble, nous nous étions portés candidats pour être retenus parmi les premiers quartiers en reconquête républicaine et ainsi obtenir la Police de sécurité du quotidien (PSQ). Au regard d'une situation qui ne cesse de s'aggraver dans l'agglomération, nous n'avons ni compris, ni accepté de ne pas être retenus en février 2018. Lors de sa venue vendredi 28 septembre, le ministre a annoncé que Grenoble et sa circonscription – c'est-à-dire sept autres communes, dont Saint-Martin-d'Hères, Échirolles et Fontaine –, feraient partie des quartiers de reconquête républicaine de la deuxième vague, avec une mise en œuvre dans les douze prochains mois et l'arrivée de 35 policiers supplémentaires. En attendant, le ministre a également annoncé l'arrivée d'une vingtaine de policiers d'ici la fin de l'année. Une première étape destinée à compenser le manque d'effectifs, dû aux mutations et départs à la retraite, par rapport à l'effectif de référence. Aussi, la demi Compagnie républicaine de sécurité (CRS) affectée dans l'agglomération se concentrera désormais dans la zone de Grenoble, y compris, s'il le faut, en menant des opérations de maintien de l'ordre dans les zones difficiles. Afin de renforcer la lutte contre les trafics, une cellule de renseigne-



Lundi 3 septembre, 2 970 enfants ont fait leur rentrée dans les écoles de la commune qui ont fait l'objet de nombreux travaux durant la période estivale. Le maire et les élus sont allés à la rencontre des élèves et des enseignants.

Comment s'est passée la rentrée scolaire ?

David Queiros - L'éducation est le premier budget de la ville et je m'en félicite puisqu'il s'agit de l'avenir de nos enfants. Pour cette rentrée, malgré quelques inquiétudes, le bilan est plutôt positif. Les classes conservent des effectifs corrects. Dans notre ville où les difficultés sociales existent, la scolarisation des moins de 3 ans et le dédoublement des CP sont une bonne chose. En effet, plus les difficultés d'un enfant sont détectées tôt, plus il a des chances de réussir sa scolarité. À Saint-Martin-d'Hères, j'ai rencontré des enfants ravis d'être à l'école.

Reporté plusieurs fois depuis mai dernier, le plan pauvreté du gouvernement a été finalement présenté le 13 septembre à Paris par le président Emmanuel Macron. Que pensez-vous des premières mesures annoncées ?

David Queiros - Dans un contexte d'augmentation importante du nombre de personnes touchées par des situations d'exclusion et de pauvreté, ce plan était évidemment attendu par les élus locaux et notamment par les communes qui ont la responsabilité du premier accueil social de proximité par le biais de leur CCAS. Il convient de rappeler que la pauvreté touche en premier lieu les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (20-29 ans). Parmi les 8,8 millions de personnes en France, soit 14 % de la population vivant sous le seuil de pauvreté, plus de la moitié ont moins de 30 ans. Ensuite, les chiffres avancés évoquent un montant de 8 milliards d'euros dépensés en 4 ans pour combattre la pauvreté oubliant de préciser, comme l'ont fait plusieurs associations, que la moitié était des redéploiements de crédits déjà engagés. 4 milliards de plus, donc, desquels il faut déduire également la baisse des APL, la hausse de la CSG, la baisse des emplois aidés, etc. Sur les premières mesures annoncées, comme la

formation pour tous les jeunes, un meilleur accès à l'alimentation des enfants, une mixité sociale dans les crèches et un accompagnement des personnes en situation d'exclusion, nous ne pouvons qu'y souscrire. Il n'en reste pas moins que les réponses sont loin de répondre aux difficultés du quotidien de millions de personnes.

Mais la réalité, c'est quoi aujourd'hui ? La suppression des contrats aidés alors que ceux-ci sont de véritables leviers pour les publics les plus éloignés de l'emploi, l'insuffisance des moyens financiers pour une politique familiale ambitieuse en matière d'enfance et de petite enfance et pas un mot sur la situation des retraités qui sont, semble-t-il, toujours considérés comme des nantis.

Quant aux mesures gouvernementales affichées dans le cadre du budget 2019, elles prévoient le gel des pensions et des prestations sociales, la hausse des taxes sur le carburant, la diminution du dispositif pour la rénovation thermique ainsi que le gel des salaires et du point d'indice des fonctionnaires. À ces annonces, il faut ajouter l'augmentation du prix des mutuelles, de l'électricité, du gaz et des assurances. Si le gouvernement veut s'attaquer réellement à la lutte contre la pauvreté, il doit renforcer les moyens des services publics et des associations. Il n'en prend pas vraiment le chemin avec la suppression des conseillers de la Caisse d'allocations familiales (Caf), de certains personnels du Pôle emploi et des 50 000 fonctionnaires notamment dans la fonction publique territoriale d'ici 2020. Le gouvernement doit faire confiance aux élus locaux et aux acteurs de terrain qui sont, au quotidien, le 1^{er} échelon de la solidarité.

Ce plan est encore loin des ambitions nécessaires qui concernent l'ensemble de la société.

Rencontre de quartier Gabriel Péri

Haro sur le bruit

Améliorer le quotidien des quartiers et de ses habitants en prenant en compte leurs problématiques est l'objectif des rencontres de quartier.

Samedi 22 septembre, le maire et les élus ont donné rendez-vous aux Martinérois du secteur Gabriel Péri.

Les habitants se sont déplacés en nombre afin d'échanger avec le maire et les élus. Sur l'ensemble du secteur, beaucoup déplorent la vitesse excessive des automobilistes, « malgré la zone 30, de nombreux conducteurs ne respectent pas cette limitation », ainsi que « les nuisances sonores liées aux véhicules en tout genre et à la proximité du campus ». Concernant le tapage nocturne, « nous rappellerons aux associations étudiantes qui gèrent les soirées dans les salles environnantes de faire des efforts. Et il ne faut pas hésiter à appeler le 17 », a insisté le maire. Les problèmes de stationnement, « les voitures garées en double file devant l'école », les cyclistes « qui roulent sur les trottoirs » ont été aussi au cœur des discussions. Le maire a rappelé que la police municipale fait des rondes dans l'ensemble des quartiers et verbalise si nécessaire.



Au dernier point de rencontre, deux jeunes Martinéroises ont remis une lettre au maire.

Schéma d'accueil des gens du voyage

Aux alentours de la rue des Taillées, un autre point d'inquiétude : l'installation illégale des gens du voyage sur le terrain de sport ouest du campus. « Vont-ils quitter les lieux ? », s'inquiète un habitant. La ville a émis un avis favorable en juin pour le nouveau schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage qui dote la métropole d'un nombre suffisant de places pour les accueillir convenablement. « Ce schéma directeur, avec la création d'une aire de grand passage prévue au Fontanil, devrait mettre fin aux occupations illégales, et permettre ainsi une intervention du préfet, seul habilité à promulguer un arrêté d'expulsion. »

Des jeux et de la pelouse

À l'ombre des arbres du parc des abeilles, les habitants ont évoqué les espaces verts. « Parfois la végétation c'est un peu la jungle ! », souligne une résidente. L'occasion pour le maire de revenir sur les nouvelles méthodes d'entretien, plus respectueuses de l'environnement, avec l'adoption du zéro phyto, « qui laisse plus de place à la végétation ». Et qui dit parc, dit enfants, qui se sont eux aussi exprimés. « Nous aimerions des nouveaux jeux au parc des abeilles », ont demandé deux jeunes Martinéroises en remettant leur lettre au maire qui étudiera leur requête, comme toutes celles formulées par les habitants. // GC

RENCONTRE DE QUARTIER RENAUDIE - CHAMBERTON - VOLTAIRE

Samedi 20 octobre

- 1 9 h 30 : angle des rues Henri Barbusse et Potié
- 2 10 h 15 : square Jeanne Labourbe

- 3 11 h : angle des rues Voltaire et Edmond Rostand
- 4 11 h 45 : maternelle Voltaire



ATELIERS MOSAÏQUE

Gratuits et ouverts à tous, les ateliers de création de mosaïques reprennent à Renaudie pendant les vacances d'octobre. Rendez-vous : mardis 23 et 30, jeudi 25 de 9 h à 12 h, mercredi 24 et lundi 29 de 15 h à 18 h. Infos : GUSP - 34 av. du 8 Mai 1945 04 56 58 92 27 06 18 83 47 54.

Rentrée des classes sans nuage

Lundi 3 septembre, les écoliers ont repris le chemin de l'école. Un moment important pour les familles, et pour la ville qui place l'éducation au cœur de sa politique.

« **N**otre objectif est de maintenir un haut niveau d'accueil et de bien-être des enfants » a réaffirmé le maire, David Queiros, tandis que 2 970 enfants prenaient le chemin de l'école. Le programme de rénovation des établissements se poursuit avec le lancement des travaux sur le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier et à l'école élémentaire Joliot-Curie. En parallèle, d'importantes interventions d'amélioration des bâtiments, des classes, des restaurants scolaires et des espaces d'activités ont été réalisés cet été. Avec un effort particulier porté sur l'aména-

gement des salles dévolues à l'accueil des enfants des écoles Voltaire, Joliot-Curie, Paul Langevin et Henri Barbusse, classées en Réseau d'éducation prioritaire (Rep), et donc concernées par le dédoublement des CP. Lors de la réunion de rentrée invitant la communauté éducative (enseignants et parents d'élèves), en présence de Kristof Domenech, adjoint à l'enfance et aux affaires scolaires, et Danièle Azeau-Bodocco, inspectrice d'académie nouvellement nommée sur la circonscription, le maire s'est félicité de « l'organisation sur la commune du dédoublement des CP qui a été anticipé et réfléchi ». En revanche, il s'est montré plus réservé sur les possibilités d'organiser dans d'aussi bonnes conditions le dédoublement des classes de CE1 prévu pour 2018-2019, tout en assurant « qu'élus et services allaient y travailler dès les prochains mois ».

Carte scolaire

S'agissant des mesures de carte scolaire, l'inquiétude des élus et des parents d'élèves quant à la possibilité de voir des fermetures de classes confirmées par la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSEN) dans les écoles maternelles Voltaire, Paul Eluard et Paul Vaillant-Couturier ont été levées, tandis que l'ouverture d'une classe à l'école maternelle Joliot-Curie et à l'école élémentaire Gabriel Péri a été actée. Les fermetures de quatre classes : deux maternelle dans les groupes scolaires Paul Langevin et Saint-Just et deux élémentaire dans les groupes scolaires Paul Bert et Ambroise Croizat pré-



vues à la carte scolaire ont par ailleurs été confirmées. Bien qu'il soit toujours regrettable de voir une classe fermer, les ouvertures et fermetures prononcées reflètent bien la réalité des effectifs de la commune et l'évolution démographique des différents quartiers.



Jeudi 6 septembre, le maire, David Queiros, recevait la communauté éducative en présence de Kristof Domenech, adjoint à l'enfance et aux affaires scolaires et de Danièle Azeau-Bodocco, inspectrice d'académie.

Le CP autrement

Issus des douze classes de CP réparties dans les groupes scolaires classés en réseau d'éducation prioritaire (Joliot-Curie, Paul Langevin, Henri Barbusse et Voltaire), 164 écoliers ont fait leur rentrée avec des effectifs réduits. Pas plus de 12 élèves, c'est la mesure phare de cette année scolaire, l'objectif étant d'atteindre un taux de réussite de 100 % dès le CP.

Dans une enquête* réalisée auprès des premières classes dédoublées en 2017, les résultats sont encourageants. Il apparaît que le climat est plus « apaisé », qu'il y a plus d'échanges entre les élèves et qu'ils acquièrent plus rapidement les compétences inscrites au programme.

Le dispositif s'étendra aux classes de CE1 dès la rentrée 2019-2020. // SY



*Publiée par le SNUipp-FSU, premier syndicat des enseignants des écoles maternelles et élémentaires.

Plus de soixante enfants de moins de trois ans ont fait leur entrée en maternelle.

RECRUTE ANIMATEURS

Le service animation enfance recherche des animateurs/trices pour accueillir les enfants pendant le temps périscolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11 h 20 à 13 h 35 et de 16 h à 18 h. Être disponible au minimum 4 créneaux par semaine. Pour postuler : recrutement.animation@saintmartindheres.fr

Le film de la rentrée sur smh-webtv.fr





Périscolaire

Côté périscolaire, l'année des écoliers s'annonce riche et diversifiée, avec un large panel d'activités proposées et un taux d'encadrement satisfaisant pour tous. Kristof Domenech a d'ailleurs annoncé qu'un des enjeux pour cette nouvelle an-

née concernerait les rythmes scolaires : « Élus, services municipaux de la restauration scolaire et de l'enfance vont mener une réflexion pour accompagner encore mieux les enfants, s'adapter davantage à leurs besoins et garantir toujours plus leur bien-être. » Et de rappeler qu'à Saint-Martin-d'Hères, « nous avons toujours été ouverts pour faire évoluer le rythme scolaire des enfants, sans aller vers moins d'école ». L'objectif étant d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions, sur tous les temps, du lundi au vendredi. // NP

KRISTOF DOMENECH



Adjoint à l'enfance
et aux affaires
scolaires

« Le renouvellement du Projet éducatif de territoire sera l'occasion d'un bilan et d'une projection sur les trois prochaines années. Nous souhaitons poursuivre plus particulièrement la réflexion autour du temps méridien, une demande qui avait émergé lors des échanges engagés l'an dernier avec d'autres communes de l'agglomération. Nous travaillons à la réussite de tous les enfants mais nous avons des inquiétudes. Le ministère a annoncé une révision du découpage des Réseaux d'éducation prioritaire, qu'advient-il de nos quatre écoles concernées ? Nous serons plus que jamais vigilants quant à l'avenir des moyens alloués à l'éducation des enfants issus des zones les plus en difficultés. »

L'élémentaire Joliot-Curie va s'agrandir



© Mikado Architectes

D'importants travaux sont programmés

de 2019 à 2020 à l'école élémentaire Joliot-Curie. Ils se dérouleront pendant les périodes de vacances scolaires. La ville investit 1,2 million d'euros TTC afin de mettre l'établissement aux nouvelles normes de sécurité incendie, d'effectuer la mise en accessibilité des cheminements intérieurs et extérieurs et de créer des sanitaires adaptés. De plus, afin d'augmenter la capacité d'accueil, en prévision de l'écoquartier Daudet, la restauration scolaire sera agrandie et deux salles de classes supplémentaires verront le jour dans le nouveau bâtiment à l'arrière de l'école. // GC

Pour la deuxième année consécutive, la ville a consacré 12 000 euros à l'achat de manuels dans le cadre de l'édition de nouveaux programmes scolaires.

Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier : Trois phases de travaux d'envergure

Rénovation, réhabilitation, mise en accessibilité... Le groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier est entré cet été dans une première phase de travaux.

Chaque année, la municipalité met à profit la saison estivale pour effectuer des travaux dans les écoles. L'objectif : mieux accueillir les élèves, s'adapter aux évolutions scolaires et pérenniser le patrimoine bâti. Les travaux du groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier ont démarré cet été. Le chantier va se dérouler en trois phases distinctes de 2018 à 2020, pour un coût

de 2,5 millions d'euros TTC. Les menuiseries de la façade ont été remplacées avec ajout de stores extérieurs sur les faces Sud et Est de l'établissement. La mise en place d'une ossature bois a été effectuée afin de préparer les futurs travaux de renfort de la charpente qui débuteront en juillet 2019, avec la remise en état et l'isolation de la toiture. Lors de la 3^e phase de travaux (été 2020), se sera



au tour des menuiseries extérieures de la façade ouest d'être remplacées. La mise en accessibilité du site et l'installation d'une ventilation mécanique sont également programmées.

À plus long terme, une réflexion est engagée autour de la construction d'un nouveau bâtiment pour la restauration scolaire en fonction de l'évolution des besoins. // GC

Conseil municipal

Des nouvelles acquisitions foncières pour la ville

Le conseil municipal du 25 septembre a adopté trois délibérations concernant des acquisitions foncières par la ville en vue d'engager des travaux à la résidence autonomie Pierre Semard et de relocaliser des services de la ville afin d'être au plus près des habitants.

Le bâtiment accueillant la résidence autonomie Pierre Semard était jusqu'à présent propriété de l'Opac 38 avec lequel la ville avait conclu un bail emphytéotique de 65 ans à compter du 1^{er} janvier 1972. Compte tenu des



La résidence autonomie Pierre Semard devient propriété de la ville.

importants travaux de réhabilitation à réaliser, notamment la remise aux normes de sécurité incendie, la ville et l'Opac 38 souhaitent résilier le bail afin que la commune devienne pleinement propriétaire de la résidence autonomie et puisse ainsi avoir la maîtrise directe pour gérer la réhabilitation estimée à 5 millions d'euros. Les locaux, d'une surface utile de 3 280 m², comprennent 72 appartements destinés à des personnes âgées autonomes et des espaces communs en rez-de-chaussée. L'acquisition des bâtiments,

qui ont été évalués à 300 000 € par les Domaines de France, conforte la politique sociale portée par la municipalité depuis de nombreuses années. En effet, cet investissement, conséquent mais indispensable, prend en compte l'avancée en âge de la population et le bien vieillir en proposant des structures adaptées à destination des aînés.

Délibération adoptée avec 32 voix pour, 7 abstentions (Couleurs SMH, Saint-Martin-d'Hères autrement).

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine
séance mardi
16 octobre à
18 h en Maison
communale.

MÉTROPOLE

L'insertion et l'emploi en question

Dans sa séance du 28 septembre, le Conseil métropolitain a adopté une délibération concernant le transfert à la métropole des compétences en matière d'emploi et d'insertion des communes, compétences jusqu'à présent partagées entre les villes et La Métro. En effet, depuis de nombreuses années les collectivités se mobilisent pour apporter des moyens complémentaires à ceux déployés par l'État. Aujourd'hui, dans un contexte où le nombre de demandeurs d'emploi n'a jamais été aussi important (45 448 personnes inscrites à Pôle emploi en catégories A, B et C) dans le

bassin grenoblois, La Métro a la volonté de porter une politique ambitieuse en matière d'emploi et d'insertion. Sachant qu'elle est déjà le premier financeur, la délibération propose de sortir de cette compétence partagée. L'enjeu de ce transfert est triple : assurer une stabilité des moyens alloués aux maisons de l'emploi et aux missions locales, garantir une équité de service aux habitants en proposant un accompagnement de qualité et de proximité, et positionner La Métro comme un interlocuteur plein et entier vis-à-vis de l'État, du Département, de la Région et de Pôle emploi. Ce transfert aura lieu le 1^{er} janvier



2019. La Métro s'engage à porter une politique équitable, avec maintien du niveau de service actuel dans les missions locales et les maisons de l'emploi et développement

d'une couverture territoriale là où elle est insuffisante. Des lieux d'échanges entre élus métropolitains et locaux en charge de l'emploi et l'insertion seront également créés.



Des services de la ville vont être relocalisés

Deux délibérations ont acté l'acquisition par la ville de locaux situés 30-32 place de la Triade, et 5 rue Albert Samain, afin de relocaliser certains services municipaux, d'autant que le bâtiment qui accueille notamment le CCAS est en fin de vie. Ces achats s'inscrivent dans une approche globale portée par la ville qui s'ordonne autour de l'amélioration des conditions de travail et d'accueil des usagers, la facilité d'accès aux publics, l'animation de la vie des quartiers,

et de la maîtrise budgétaire en investissement et en fonctionnement. Situés place de la Triade, les locaux accueilleront en rez-de-chaussée la direction des affaires culturelles et la direction de l'informatique au 1^{er} étage. Le bâtiment (rue Albert Samain), occupé jusqu'à présent par la direction de l'Opac 38 qui va prochainement déménager (en restant dans le même secteur) pour s'agrandir, hébergera le Pôle jeunesse et les deux services des sports qui recevront ainsi les usagers dans de meilleures conditions. Le CCAS s'installera dans l'annexe Croizat, tandis que le service vie locale et le pôle associatif prendront leurs quartiers dans les locaux du Pôle Jeunesse (22 avenue Benoît Frachon). Le bâtiment situé 30-32 place de la Triade a été acquis par la ville pour un coût total de 750 000 €, celui de la rue Albert Samain a été évalué à 500 000 €. Ces acquisitions foncières s'inscrivent à la fois dans une polarité des équipements publics et dans une volonté d'apporter aux usagers proximité et facilité d'accès aux services publics. // GC

Délibérations adoptées : 30 voix pour, 5 contre (Couleurs SMH), 4 abstentions (Les républicains, Saint-Martin-d'Hères autrement).

DÉLIBÉRATIONS

Retrouvez l'intégralité du Conseil municipal du 25 septembre sur saintmartindheres.fr

L'heure bleue toujours mieux accessible



Des travaux d'accessibilité et de mise aux normes incendie ont été réalisés cet été à L'heure bleue. Avec la réfection complète des sanitaires et l'agrandissement du sas d'accès à la salle. Les menuiseries intérieures et les peintures ont été également refaites. D'autres travaux ont été réalisés comme la pose de carrelage, de faïence, d'un sol souple dans les toilettes. Un avenant à la délibération votée en Conseil municipal le 25 avril dernier a été acté, afin de finaliser le chantier avec, entre autres, l'ajout de protection coupe-feu sur les portes, le remplacement des luminaires... //

Délibération adoptée à l'unanimité.

Afin de permettre le développement, dès 2019, de cette politique métropolitaine de l'emploi et de l'insertion, il est nécessaire que les communes transfèrent à la métropole leur compétence en la matière.

La Prime air bois va doubler

Afin d'améliorer la qualité de l'air, La Métro a mis en place en septembre 2015, en partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), un fonds d'aide au renouvellement des appareils de chauffage au bois non performants, avec la création d'une prime de 800 € et la mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour informer les habitants. Un premier bilan de l'opération a été

effectué. Le nombre de primes attribuées (1 041) est en dessous des objectifs fixés, du fait notamment d'un coût qui demeure encore trop élevé pour les particuliers couplé à un manque d'information autour de l'impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air. Une délibération a été adoptée qui prévoit de doubler le montant de la prime air bois à 1 600 € (majoré à 2 000 € pour les ménages modestes et très modestes) et de développer des actions de communication auprès des particuliers et des professionnels du chauffage au bois. // GC

L'intégralité des délibérations sur la metro.fr

MURMUR2, UNE RÉUNION POUR FAIRE LE PLEIN D'INFOS

Mieux isoler son habitation permet de diminuer la facture d'énergie (de 25 à 60 % d'économies de chauffage), d'améliorer le confort thermique, de réduire les émissions de CO2, de valoriser un bien immobilier... Autant de bonnes raisons de se lancer dans un projet d'isolation et de rénovation énergétique. Le dispositif MurMur1 a permis à 84 copropriétés d'être rénovées. Aujourd'hui, MurMur2 cible tous les logements privés, dont les maisons individuelles. L'occasion pour les propriétaires de remplacer un vieux chauffage énergivore, comme le fioul, par un système plus performant.

Afin de conseiller et d'informer sur les aides existantes, La Métro et l'Alec (Agence locale de l'énergie) organisent une réunion lundi 15 octobre à 18 h à la maison de quartier Fernand Texier. //



© Catherine Chappuiset



© Joseph Caprio

Signé par de nombreux artistes, professionnels et élus, dont Cosima Vacca, adjointe à la culture à Saint-Martin-d'Hères, l'Appel de Montreuil* alerte sur le manque de vision et d'ambition du gouvernement quant à la place de la culture dans notre société. Colette Priou réaffirme le rôle essentiel d'une politique culturelle volontaire et exigeante.

Culture en danger, le cri d'alarme des artistes

L'Appel de Montreuil lance un signal d'alarme quant au « devenir des Arts, de la création et des patrimoines dans notre société ». La culture est-elle en danger ?

Colette Priou : J'ai évidemment signé cet Appel car depuis plusieurs années, la création artistique est en danger. La culture est le parent pauvre des enveloppes budgétaires. Il est clair que les orientations gouvernementales, doucement mais sûrement, cherchent à limiter les actions qui peuvent permettre de développer la création et la rendre accessible à tous. La stigmatisation faite à l'encontre des intermittents du spectacle en est un exemple, elle révèle pour moi une volonté de limiter leur liberté de création.

Que serait une politique culturelle ambitieuse ?

Colette Priou : Il me semble important de promouvoir la diversité des expressions artistiques, de soutenir la création dans toute sa pluralité et de favoriser l'émergence de nouveaux artistes. Les créateurs reconnus aujourd'hui ont eux aussi débuté, et c'est grâce à l'ouverture et au soutien d'hier qu'ils ont pu exprimer pleinement leur talent et le faire connaître. Il faut aussi prendre conscience qu'être artiste est un vrai métier, qui nécessite beaucoup de travail. Créer exige de réfléchir, lire, écrire, faire, défaire, refaire, inlassablement ! Ce temps considérable n'est pas suffisamment reconnu. Cette méconnaissance de notre travail m'amène à me demander s'il ne faudrait pas plus d'artistes dans les fonctions ministérielles en charge de la culture !

Une politique culturelle ambitieuse passe également par un soutien aux compagnies locales. Les directeurs de salles culturelles, particulièrement des scènes nationales, ont aussi leur rôle à jouer en programmant un peu plus de compagnies moins connues. Aujourd'hui, il me semble qu'ils prennent moins de risques dans leurs choix de programmation.

Il faut aussi que l'État cesse de baisser les subventions allouées à la culture. Actuellement, beaucoup de festivals et de compagnies mettent la clé sous la porte faute de moyens, sans avoir eu le temps d'évoluer, de progresser.

Porter une politique culturelle ambitieuse c'est évidemment favoriser l'accès à la culture pour tous. Créateurs, auteurs, enseignants, professeurs de pratiques artistiques, acteurs de l'éducation populaire... sont des relais essentiels pour sensibiliser les jeunes à la culture. Il faut encourager toutes les démarches allant dans ce sens, donner du temps et des moyens.

Les inégalités ne cessent de croître.

Quel rôle peut jouer la culture pour les combattre ?

Colette Priou : Aujourd'hui, le monde est triste et inquiétant. La culture joue un rôle essentiel, en permettant de se distraire, de se détendre, de réfléchir, de partager les idées. Si la culture devait mourir, la morosité prendrait davantage de place, et ne dit-on pas que la culture adoucit les mœurs ? MJC, petites salles municipales, théâtres de quartier sont des lieux où les artistes peuvent exprimer leur créativité et des vecteurs indispensables pour la diffusion de la culture. Ces structures doivent être soutenues et défendues.

La création artistique est-elle un levier essentiel dans l'acceptation des différences, de cet Autre qui vous est si cher ?

Colette Priou : Oui totalement. Et je pense être bien placée pour le dire puisque grâce à ma profession de chorégraphe et de créatrice, je permets à des personnes en situation de handicap de franchir l'étape de l'égalité en les intégrant dans mes créations avec des danseurs professionnels ou amateurs, valides. La création aide à accepter toutes les différences. Chacun en soi l'est par ses origines, son éducation, son langage, son physique, sa culture, ses choix ! Autant de différences qui nourrissent l'imaginaire. La création rassemble ces différences-là, sans jugement ni regard réprobateur. Tolérance est un mot à ne jamais oublier quand on regarde l'autre et quand on se dirige vers les autres. // Propos recueillis par GC

*L'Appel de Montreuil est en ligne sur <https://laligue.org/download/Appel-de-Montreuil.pdf>



Le patrimoine et la culture en partage

Les 15 et 16 septembre, les 35^e Journées du patrimoine avaient pour fil conducteur L'art du partage. Un thème retenu pour célébrer le centenaire de l'armistice de 1918 et la construction de la grande Europe du patrimoine au travers de rendez-vous. Des rendez-vous pour aller à la rencontre de l'histoire de son pays, de l'autre (petite photo : Scène ouverte, un temps où des amateurs montrent et échangent autour de leur talent artistique ou de leur passion) et partager la culture (Confidences de campus par la Fabrique des petites utopies).





Première pierre pour les nouvelles archives départementales

La pose de la première pierre des nouvelles archives départementales de l'Isère s'est faite samedi 15 septembre au 21 rue Diderot, sur l'ancien site des VFD. Symboliquement, un tube contenant une clé USB (« et toute la mémoire des archives départementales ») a été glissé dans la roche. 37 M€ et deux années de travaux seront nécessaires pour faire naître un bâtiment moderne et lumineux de 14 000 m², abritant quelque 500 000 documents dont le Département a la garde. Étaient notamment présents David Queiros (maire et conseiller départemental), Jean-Pierre Barbier, (président du conseil départemental), Lionel Beffre (préfet de l'Isère), Michel Prosic (directeur régional des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes) et Lise Dumasy (présidente de la communauté Université Grenoble-Alpes).

© Stéphanie Nelson



Péri en fête

Vendredi 21 septembre, la journée portes ouvertes de la maison de quartier Gabriel Péri proposait aux habitants de découvrir les différentes initiatives menées par le service de l'action sociale de proximité du CCAS et les associations présentes dans le secteur. Au programme : expositions, ateliers de création, initiation au tai chi, jeux en bois... et rencontre avec les partenaires, dont la MJC Bulles d'Hères, de cet espace qui se veut résolument tourné vers les habitants du quartier.

Remise en beauté du square Romain Rolland

Agrémenté d'une prairie fleurie, de quatorze arbres supplémentaires de variétés différentes, d'un nouvel éclairage à led, d'une borne fontaine, d'un mobilier urbain entièrement remplacé..., le square Romain Rolland a fait peau neuve. La ville a investi 147 000 € pour le réaménager. C'est sous un soleil estival, que le maire David Queiros, accompagné d'élus et d'agents du service des espaces verts, a inauguré le square, en présence d'habitants.



À la rencontre des étudiants

Les services de la ville, comme le service hygiène-santé et centre de planification, le Pôle jeunesse, le service vie locale et événements, l'Office municipal du sport et la MJC Bulles d'Hères, ont donné rendez-vous aux étudiants mercredi 26 septembre lors de la manifestation Campus en fête. L'occasion de présenter aux jeunes, sur le domaine universitaire, les différentes actions proposées par la commune dans une ambiance festive et conviviale.



La place Lucie Aubrac a fait peau neuve

On s'y pose pour déjeuner à l'ombre, attendre le tram, se détendre... Entièrement repensée et réaménagée en îlots traversants invitant à la découverte des nombreuses variétés d'arbres et arbustes, la nouvelle place Lucie Aubrac a été inaugurée par le maire, David Queiros, et l'équipe municipale, en présence des services municipaux, dont les espaces verts, qui ont largement contribué à sa conception et à sa réalisation. « Résister se conjugue au présent » a dit la résistante Lucie Aubrac. Réinventer la ville aussi.

Quand solidarité rime avec créativité

Créatives(ifs), les habitant-e-s le sont quand il s'agit de préparer des confitures des plus classiques aux plus surprenantes au sein des ateliers coordonnés par l'action sociale de proximité du CCAS. Elles le sont aussi quand avec ingéniosité elles créent des sacs à partir de tissus et matériaux issus de la récupération... Pour la bonne cause, puisque le fruit de leur travail est troqué en échange de denrées non périssables et de produits d'hygiène. Vendredi 21 septembre, ces dons ont été remis au Secours populaire français, en présence notamment du maire, David Queiros, et de Marie-Christine Laghrour, adjointe à l'action sociale.



Déclamer pour la paix

En partenariat avec l'espace Paul Langevin de la médiathèque, le comité martinérois du Mouvement de la paix a célébré, vendredi 21 septembre, la Journée internationale de la paix, qui avait pour thème "le droit à la paix, 70 ans après l'adoption de la déclaration universelle des droits de l'homme". Le public s'est rassemblé pour écouter "Gaston Couté et Jehan-Rictus, poètes maudits", des textes dits et chantés par Dominique Glasman.

Une journée au Murier pour être bien

Découvrir et profiter des bienfaits du pilates, du yoga, de la gym douce au grand air, dans l'écrin de verdure du Murier, ou encore s'oxygéner au détour d'une séance de marche rapide... Tel était le programme de la journée "bien-être pour tous" proposée samedi 29 septembre aux enfants et aux adultes par le service municipal des activités physiques et sportives qui en assurait également l'animation.



PDU : l'ère

1,8 million de déplacements et 11 millions de kilomètres sont effectués chaque jour sur le territoire métropolitain, tous modes confondus.

Afin que chacun d'entre eux ait sa juste place en ville, un Plan de déplacements urbains, PDU, a été arrêté. Il est actuellement soumis à enquête publique.

En voiture, en bus ou en tram, à vélo et même à pied, sur un deux-roues ou par train, tous les modes de déplacement ont leur place dans la ville et ses alentours. C'est ce qu'on appelle la mobilité urbaine. Une mobilité urbaine qui fait débat à chaque limitation de vitesse imposée, à chaque nouvelle rue à sens unique signalée, à chaque arceau de vélo installé... Pourtant, ses enjeux sont réels, dépassant l'intérêt particulier, voire métropolitain. Il ne s'agit pas seulement

ENQUÊTE PUBLIQUE PDU : S'INFORMER, S'EXPRIMER !

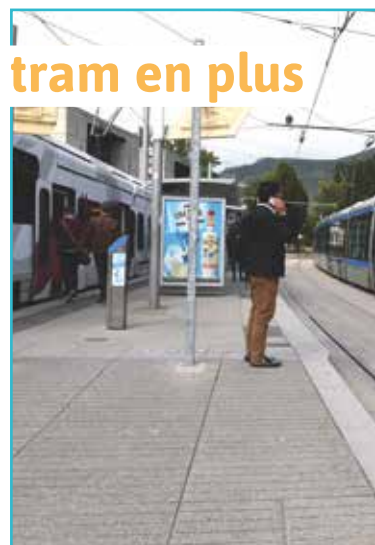
Le PDU a été arrêté par le SMTC⁽¹⁾ le 5 avril 2018. Après avoir recueilli l'avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées⁽²⁾, c'est au tour des habitants de donner le leur dans le cadre de l'enquête publique menée jusqu'au 26 octobre. Ils peuvent s'exprimer via un registre papier disponible en Maison communale ou sur www.registre-numerique.fr/pdu-smtc. Les résultats de l'enquête seront publiés d'ici décembre. Le projet sera adopté par le Conseil métropolitain avant la fin de l'année 2019. //

⁽¹⁾ Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise

⁽²⁾ État, région, communes...

Des lignes de tram en plus

Aménagement de nouveaux réseaux, création d'infrastructures..., le PDU a pour ambition de transformer l'ensemble des déplacements. Et le tramway n'est pas en reste, puisqu'il va connaître aussi une petite révolution !



Avec un maillage de plus de 42 kilomètres, le réseau de tramway se compose aujourd'hui de

5 lignes, totalise 81 stations et couvre 11 communes de l'agglomération grenobloise. Le PDU acte une nouvelle

est au multimodal, ça vous parle ?

de rendre accessibles des sites, de fluidifier les déplacements, de réduire l'usage de la voiture ou d'encourager l'utilisation des cycles et du covoiturage. Il en va aussi de la protection de l'environnement, de la maîtrise des budgets des foyers et des collectivités, de l'anticipation sur l'augmentation de la population et son vieillissement, ou encore sur la création de nombreux emplois dans les années à venir. Autant d'indicateurs de l'évolution du contexte socio-économique qui exigent de redéfinir la politique de mobilité.

Un PDU pour relever des défis

C'est ce que fait le PDU de l'agglomération grenobloise. Élaboré par le SMTC en lien avec les 49 communes adhérentes, ce document tente de trouver le juste équilibre entre « les besoins de mobilité, la protection de l'environnement et de la santé, ainsi que le renforcement de la cohésion sociale et urbaine » sans perturber l'aménagement du territoire et son développement. Plus concrètement, il détermine les principes régissant l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la cir-

culatation (individuelle et collective, motorisée ou non), le stationnement et vise l'amélioration du cadre de vie. Habitants, associations, acteurs économiques..., tous sont invités à donner leur avis pendant l'enquête publique.

La ville s'implique

Au mois de juin, le Conseil municipal a délibéré sur ce PDU. S'il le trouve pertinent et vertueux, il a formulé deux demandes : l'inscription du prolongement de la ligne D du tramway vers le sud (Grand'Place) et la garantie de réalisation du futur franchissement en modes doux (vélo et transports en commun) entre les quartiers Alloves, Henri Wallon et Alphonse Daudet. "Apaiser" est l'un des maîtres-mots de ce PDU, rappelant ainsi l'engagement de la commune dans le dispositif Ville apaisée. De leur côté, les urbanistes intègrent cette notion à chaque projet naissant. Comme celui de l'avenue Gabriel Péri, qui a pour ambition de la transformer en un quartier mixte et habité. Comment ? En y construisant des logements et des commerces de proximité, en faisant de la place aux cycles,

en démultipliant les passages piétons, en renforçant le réseau de bus... Un projet ambitieux aux portes du campus, à proximité des quartiers Portail Rouge et bientôt Neyrpic, rendu possible depuis l'arrivée du tram. Car reconquérir ces franges urbaines pour les connecter aux quartiers environnants, pour les faire vivre pleinement, ne peut se faire que dans le cadre d'une bonne politique de mobilité. // SY

CODE DE LA RUE

Un livret Code de la rue pour une métropole apaisée édité par La Métro est disponible sur son site Internet lametro.fr. Il rappelle les grands principes pour renforcer la sécurité des plus vulnérables, reprend les règles de base qui s'appliquent aux piétons, cyclistes, automobilistes, motards..., propose des quiz... //



tramway sur le réseau existant. La ligne D sera ainsi prolongée jusqu'à Fontaine-La Poya en passant par le Domaine universitaire, le CHU, donnant ainsi la possibilité aux Martinérois de se rendre, par exemple, sans changement jusqu'au centre ville de Grenoble. Une nouvelle ligne mènera les usagers directement de Lesdiguières, en passant par Louise Michel, Neyrpic-Belledonne, jusqu'au campus, et une autre fera la jonction entre Seyssinet-Pariset et Saint-Égrève. Ces nouvelles lignes, qui se superposent au maillage existant, permettent d'augmenter considérablement le nombre de destinations et vont diminuer de fait l'engorgement de certains arrêts. Concernant la ligne D, la ville continue de

défendre auprès du SMTC son prolongement jusqu'au sud de l'agglomération (Grand'Place) afin de positionner le réseau de tramway en une véritable alternative à la rocade. De plus, le tracé envisagé traverserait plusieurs quartiers d'habitat

social et les usagers pourraient se rendre plus facilement d'un point à l'autre de la métropole, venant ainsi compléter de façon cohérente les 8 lignes prévues d'ici 2023. // GC

CORALIE

"Je prends le tram C tous les jours pour me rendre au travail. C'est très pratique, je n'ai aucun changement. De porte à porte, il me faut 20 minutes. En voiture c'est le même temps mais avec le stress des bouchons, des feux rouges et le problème de stationnement lorsque que je vais chercher mon enfant à l'école le soir après le travail. J'ai donc tout intérêt à utiliser les transports en commun, en plus c'est économique, écologique et fiable, les trams sont très fréquents aux heures de pointe."



Usagère du tramway

étape dans l'accroissement du réseau en proposant un nouveau maillage d'ici 2023, avec le passage de 5 à 8 lignes de

Cycles

Le vélo ne met pas la pédale douce



34 kilomètres d'aménagements cyclables sillonnent Saint-Martin-d'Hères. C'est bien ! Mais au regard des enjeux environnementaux et de la part modale du vélo qui fait chaque année plus d'adeptes, avec une augmentation de plus de 100 % de la pratique cyclable depuis un an, il reste à donner un bon coup de pédale !

La création d'une ligne Chronovélo "Axe des J-O" (sur 4 prévues au Plan de déplacements urbains et au schéma directeur cyclable adopté en juillet) entièrement sécurisée, balisée et rapide, participera à mailler davantage les communes entre elles, facilitera les déplacements des cyclistes et contribuera à faire

Une ZCR élargie pour mieux respirer

D'ici 2025, seuls les véhicules de transport de marchandises les moins polluants seront autorisés à circuler dans le périmètre de la future zone à basses émissions ou ZCR (Zone à circulation restreinte) dans neuf communes métropolitaines dont Saint-Martin-d'Hères.

Restreindre la circulation des véhicules et utilitaires de marchandises les plus polluants est tout l'enjeu de la création d'une ZCR. Une restriction qui se veut être un signal fort lancé par la ville et la métropole pour lutter contre la pollution atmosphérique qui, pour rappel, est la troisième cause de mortalité prématurée en France.

Sur le territoire de La Métro, plus de 3/4 des habitants sont exposés à un dépassement des valeurs limites de polluants atmosphériques fixées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Une première expérimentation de ZCR est déjà menée depuis janvier 2017 dans le centre-ville de Grenoble. Au printemps 2019, ce périmètre sera étendu à neuf communes, hors voies rapides urbaines, avec une première étape d'interdiction de circulation aux véhicules de transport de marchandises classés CQA5 (dispositif des certificats qualité de l'air). Cette réglementation sera ensuite progressi-

vement renforcée jusqu'en 2025 afin de laisser le temps aux acteurs économiques de s'adapter et d'anticiper le renouvellement de leur parc de véhicules. Des mesures d'accompagnement sont mises en place comme des aides à l'achat de véhicules moins polluants pour les professionnels,

le développement d'infrastructures de recharge électrique, hydrogène... // GC



CAMILLE RIEUX

"Sachant que le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines sont les deux polluants qui impactent le plus la qualité de l'air et que le trafic routier représente plus de 50 % de la pollution au NO₂, la création d'une Zone à circulation restreinte est pertinente. Mises en places dans de nombreuses villes d'Europe, elles ont démontré leur efficacité. Nous avons calculé qu'à l'échelle de l'agglomération, elle permettrait de diminuer de 77 % les émissions d'oxydes d'azote par les véhicules de transport de marchandises d'ici 2026, au lieu de 32 % sans création de ZCR."



Référent territorial, Atmo* Auvergne-Rhône-Alpes

*Observatoire, agréé par le Ministère de la transition écologique, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air de la région.

de nouveaux adeptes. Reliant Saint-Égrève / Saint-Martin-le-Vinoux à Saint-Martin-d'Hères campus / Gières, la Chronovélo sera achevée en 2022. À Saint-Martin-d'Hères, trois tronçons vont être réalisés : le long de l'avenue du Bataillon

Carmagnole-Liberté, entre les carrefours Jules Vallès et Flora Tristan (2018) ; le long de l'avenue de la Commune de Paris, du carrefour Flora Tristan au campus (2019) ; et le long de la rue Saint-Just, de l'avenue de la Commune de Paris à la gare de Gières (2021-2022).

Faire la part belle aux cycles

Toujours pour faire la part belle à la bicyclette, chaque projet de requalification de l'espace public intègre soit la création de nouvelles pistes cyclables, soit l'amélioration de celles existantes. C'est le cas de la bande verte active que la ville réalise le long de la voie de chemin de fer qui, à terme, ralliera les jardins familiaux Victor Hugo et Daudet en desservant la résidence Champberton, le

lycée Pablo Neruda et le collège Henri Wallon...

Des cycles sur le pont Potié

Lors de l'élaboration du PDU, la ville a insisté sur l'importance des franchissements de la Rcade sud. Par le pont Dulcie September, dont les travaux vont améliorer la circulation automobile, cycliste et piétonne, mais également en soutenant le maintien des voies dédiées aux modes actifs sur le pont Potié que La Métro doit réhabiliter. Elle doit mettre en œuvre les orientations du PDU et inscrire les moyens nécessaires pour les cycles permettant d'assurer une vraie continuité entre les quartiers de Saint-Martin-d'Hères et les communes de part et d'autre de la Rcade sud.

Par ailleurs, la ville a ciblé trois avenues prioritaires : Ambroise Croizat, Marcel Cachin et Gabriel Péri. // NP

LE VÉLO DANS LA MÉTRO

- Objectif : tripler la part modale du vélo d'ici à 2020
- 70 000 déplacements quotidiens sont effectués à vélo
- Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % depuis 2009
 - 320 km d'itinéraires cyclables dans la métropole
- Le réseau cyclable Chronovélo totalisera 40 km en 2020
 - 12 000 places de stationnement //

Réseau bus

Une affaire qui roule

46 lignes de bus Chrono, Proximo et Flexo parcourent l'agglomération grenobloise. La ville continue d'œuvrer au sein du SMTC pour tenter de faire évoluer leurs tracés et leur performance.



C'est la nouveauté tant attendue par les usagers de l'ancienne ligne 11. Celle qui la remplace, la C7, rallie toujours le campus à Comboire mais l'amplitude horaire est plus grande et la fréquence des passages de bus plus soutenue. C'est tout l'avantage de cette ligne devenue chrono depuis la rentrée. D'autant qu'elle répond à la demande de nombreux Martinérois, formulée lors des précédentes rencontres de quartier, que les élus Jean Cupani et Jérôme Rubes ont appuyée au sein du Conseil syndical du SMTC, où ils siègent. Autre nouveauté en perspective : le nœud de correspondances de Péri / Sadoul devrait être réaménagé comme le pôle d'échange de la place Etienne Grappe (ligne D du tram, Chronos 6 et 7, Proximo 12). // SY

Giovanni Cupani



Adjoint aux déplacements et à la voirie

« Le Plan de déplacements urbains est un outil de planification de la mobilité à l'échelle de la métropole grenobloise. Il définit les principes d'organisation du transport et du stationnement des personnes et des marchandises, tous modes confondus. C'est aussi un outil de programmation, il prévoit le financement d'actions, et impacte l'aménagement d'une ville. L'équipe municipale agit de façon volontaire auprès de La Métro, du SMTC pour organiser un espace urbain le mieux adapté possible aux usages des Martinérois. Nous avons œuvré par exemple pour le réaménagement et le prolongement de la piste cyclable située avenue Potié jusqu'à la rue Gay. Nous nous sommes aussi mobilisés pour créer une Chronovélo qui reliera l'avenue des J-O (Grenoble) à l'avenue du Bataillon Carmagnole-Liberté jusqu'au campus et à la gare de Gières. L'équipe municipale a également porté deux orientations qui nous semblaient indispensables : la transformation en ligne Chrono du bus 11 qui devient la C7, le prolongement Nord de la ligne D jusqu'à Fontaine en passant par le Domaine universitaire, le CHU, la gare de Grenoble. Et nous sommes toujours mobilisés pour le prolongement Sud de la ligne D jusqu'à Grand'Place, qui devrait se faire après 2025.

Un PDU est aussi amené à évoluer pour s'adapter aux projets d'aménagements urbains. Lorsque la réorganisation du Rondeau sera terminée, aux alentours de 2022, il faudra de fait modifier le PDU. Nous restons aussi très attentifs quant à la requalification et à l'entretien des routes. La coordination entre la ville, La Métro et les autres offices publics est essentielle pour mener des actions ciblées et pertinentes afin d'améliorer les déplacements, dans toute leur globalité, des Martinérois. »

// Propos recueillis par GC

L'APPLI POUR BIEN SE DÉPLACER

Que l'on soit cycliste, piéton ou que l'on se déplace en transports en commun, l'application metromobilite.fr – à télécharger sur son smart-

phone (accessible aussi depuis un ordinateur) – propose l'itinéraire le plus rapide, informe sur les horaires des bus et tram, leur passage à l'arrêt choisi en

temps réel, sur la circulation en voiture (travaux, bouchons...) et à vélo (pistes cyclables, consignes Métrovélo...). //

Le contenu
des textes publiés
relève de l'entière
responsabilité
de leurs rédacteurs.

Majorité municipale

GRUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr



Jérôme
Rubes

Enquête publique sur le Plan
de déplacements urbains (PDU)
Venez donner votre avis !

Le PDU est un document traitant les thématiques liées aux mobilités et les infrastructures qui y sont associées, mais également de l'ensemble des services dédiés à l'encadrement de ces pratiques, jusqu'aux orientations concernant la tarification.

Il définit les principes d'organisation du transport et du stationnement des personnes et des marchandises, tous modes confondus. Par ailleurs, le PDU contribue également à l'amélioration de l'accessibilité des réseaux de transports publics aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, et doit anticiper les évolutions à long terme.

Le Conseil municipal a voté une délibération en juin, en donnant un avis favorable au PDU, tout en réitérant trois demandes non retenues dans le PDU :

- l'inscription du prolongement de la ligne D vers Grand'Place,
- l'inscription d'un nouveau franchissement de la rocade sud entre Wallon/Daudet et le futur écoquartier des Alloves,
- la prise en compte de la Rocade sud, axe délaissé d'investissements au profit de l'A48 et l'A480.

Je vous invite à participer à cette enquête, afin de pouvoir exprimer vos attentes sur tous les sujets de déplacements dans la métropole.

Le registre d'enquête publique est disponible dans toutes les communes de la métropole.

L'enquête publique se déroule du 24 septembre au 26 octobre 2018. www.registre-numerique.fr/pdu-smtc

COULEURS SMH (ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr



Denise
Faivre

Développer l'usage des
transports publics, sécuriser
et favoriser la marche et le vélo,
limiter l'usage individuel de la voiture

Voilà quelques axes du Plan de déplacements urbains (PDU) de la Métropole pour lequel vous pouvez participer à l'enquête publique du 24 sept au 26 oct.

La mobilité est une compétence de la Métropole mais chaque commune propose et défend ses besoins et ses priorités.

La municipalité de Saint-Martin-d'Hères va-t-elle enfin se mobiliser pour améliorer nos transports en commun ? Pas seulement la prolongation du tram D vers Grand Place, mais surtout les lignes 14 et 15 pour qu'elles aillent jusqu'à l'hypercentre de Grenoble avec des fréquences régulières. Et où sont les aménagements cyclables sur les avenues A. Croizat et M. Cachin (Elles sont à 4 voies voitures, 2 pour circuler, 2 pour stationner) ? Où sont les pistes cyclables sur l'avenue G. Péri : sur les trottoirs le long du tram et elles disparaissent ensuite. Les pistes discontinues sont très fréquentes... Et il ne fait pas toujours bon être piéton dans certains endroits de notre ville (trottoirs occupés par des voitures, petits espaces piétons non sécurisés). Pour que les enfants aillent à l'école à pied ou en vélo sans danger, que les personnes âgées puissent marcher en ville en sécurité, que tous les habitants utilisent les transports en commun avec facilité, pour que chacun privilégie des modes de transports soutenables pour notre santé, cela demande un engagement fort de la municipalité, qui n'est pas là aujourd'hui.

GRUPE LES RÉPUBLICAINS

groupe-les-republicains@saintmartindheres.fr



Mohamed
Gafsi

Métropole et ingérence

La métropole a été créée afin de mutualiser les moyens dont disposent les communes afin de permettre à ces dernières de faire des économies et faire mieux avec moins.

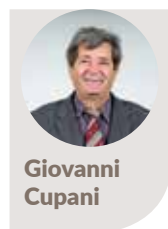
Si l'initiative sur le papier est honorable voire alléchante, dans la réalité c'est une toute autre histoire.

Plus qu'une question de compétences récupérées par la métropole dont les coûts pour le contribuable ont explosés, nous assistons depuis un certain temps à un décalage qui ne cesse de se creuser entre les décisions politiques quelques fois aberrantes et l'attente et les préoccupations que nous avons dans notre quotidien. Ce n'est plus un fossé qui sépare les discours et les actes mais un précipice qui ne cesse de se creuser chaque jour. Nos élus de l'exécutif métropolitain dont font parti les élus de la majorité martinéroise se plaignent dans les couloirs, mais votent comme un seul homme certaines délibérations qui vont à l'encontre du bon sens. La démocratie participative tout comme le débat citoyen et républicains, sont des promesses qui ont été écrites sur un glaçon, dont nous cherchons encore la trace en ces fortes chaleurs ! Le conseil municipal martinérois, toutes étiquettes confondues est le plus à même de connaître notre ville et agir pour l'intérêt général de la commune. Demain après le vote du Plui notre destin sera peut-être entre les mains d'autres élus qui viendront décider à notre place.

Nous Républicains ne pouvons l'accepter. Nous verrons pour les autres...

GROUPE SOCIALISTE

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

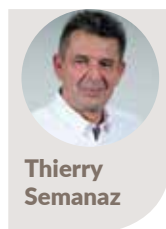


Les préparatifs

Les premières élections arrivent dès l'année prochaine (élections européennes) et les groupes politiques, majoritaires et de l'opposition, commencent à se rapprocher ou à s'envoyer des piques, que ce soit en Conseil municipal ou dans d'autres instances et même par déclarations de presse. Nous, groupe socialiste, estimons que l'intérêt du citoyen martinérois n'est pas au centre de ces attaques ou de ces accords, cela donne plus l'impression de « *je t'aime moi non plus* ». Les paroles doivent être suivies d'actes, mais actuellement ce n'est pas le cas de beaucoup de formations politiques. Nous demandons à tous les Martinérois non inscrits sur les listes électorales de faire la démarche d'inscription auprès de la mairie. Je tiens à vous rappeler que toute personne de citoyenneté européenne a le droit de vote aux élections européennes et municipales, si elle est inscrite sur les listes avant le 31 décembre 2018. C'est par votre "VOTE" que vous pourrez être entendu et faire valoir vos droits. Vos opinions nous intéressent. Nous, SOCIALISTES, espérons vous avoir fait passer un message et attendons votre réaction par vos inscriptions en masse. La section martinéroise et les élu(e)s Socialistes vous présentent leurs AMITIÉS.

GROUPE PARTI DE GAUCHE

groupe-parti-de-gauche@saintmartindheres.fr

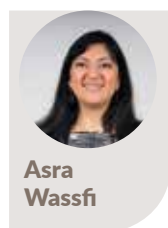


Le droit au logement et à l'hébergement en péril en France et en Isère

Depuis 2007, les droits au logement et à l'hébergement sont reconnus comme des droits "opposables" : l'État en est considéré le garant et a une obligation de résultat vis à vis des personnes sans logement, mal logées ou ayant attendu en vain un logement social. La loi DALO/DAHO ouvre donc à ces personnes la possibilité d'engager des recours. Mais les résultats ne sont pas au rendez vous. Rendez-vous compte : En France, 55 000 ménages reconnus prioritaires dans le traitement de leurs recours sont toujours en attente d'une proposition de logement. En Isère, l'application de la Loi DALO DAHO est particulièrement insuffisante. En effet le taux de réponses favorables aux recours a chuté de 2012 de 50,9 % à 27 % aujourd'hui, un des plus faibles taux en France. Une situation qui montre que ces droits sont en péril. Aussi, il faut qu'à Saint-Martin-d'Hères, nous puissions pouvoir intervenir auprès des personnes en demande de logement pour les aider à effectuer leurs recours et rendre effectifs ces droits. Notre CCAS travaille beaucoup sur ces sujets. Peut-être devons-nous aller plus loin et prendre exemple sur Grenoble qui a constitué une équipe composée de juristes, d'une écrivaine publique, et d'un travailleur social. Cela passe par de l'information en mobilisant les acteurs associatifs et institutionnels, en allant directement à la rencontre des publics concernés, en accompagnant les personnes tout au long de la procédure. Avoir un toit sur la tête est un enjeu humain capital.

GROUPE SAINT-MARTIN-D'HÈRES AUTREMENT

groupe-saint-martin-dheres-autrement@saintmartindheres.fr

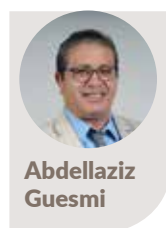


Il a dit : « J'aimerais voir les 75 % des Français avoir un logement social »

Tels sont les mots de l'adjoint au logement, M.Cheraa car ils y « auraient droit ». À quel monde ressemblerait la France avec 75 % de Français en logement social ? Actuellement environ 57 % des Français sont propriétaires. Pour avoir 75 % de locataires, il faudrait que prochainement 1 Français sur 3 perde son logement en propriété, soit plus de la moitié des propriétaires. À moins d'avoir une crise pire qu'en 2008 avec des conséquences comme aux USA dans des villes américaines, vouloir voir les Français locataires et qui-plus-est en logement social, c'est souhaiter le cataclysme économique. Ce serait un chômage à plus de 50 %. Les plus riches ou les plus capables partiraient pour trouver un lieu plus sûr. Qui veut d'une vision angoissante comme celle-ci ? Peut-on même soutenir cette idée ? Qui paierait les taxes locales ? Les Bailleurs qui sont grassement exonérés actuellement ! 75 % de Français en logement social, c'est la fin de la protection des données personnelles et privées (salaire, santé, etc). Des commissions d'attributions des logements ne savent/veulent pas créer de la mixité. Plus de liberté pour vivre où l'on souhaite et des problèmes. Oui, tout le monde serait pareil dans une grande difficulté. Bien entendu le logement social est nécessaire pour des personnes mais peut-on l'ériger en modèle de société ? Non ce n'est pas notre souhait. Nous souhaitons que la réussite économique par des moyens honnêtes permette la liberté de louer ou acheter et vivre où l'on veut.

GROUPE SMH A DES ATOUTS POUR RÉUSSIR

groupe-smh-a-des-atouts-pour-reussir@saintmartindheres.fr



Dire et faire en politique : le grand écart permanent

Lune des causes du désenchantement des citoyens est l'incapacité des élus à agir avec cohérence. À Saint-Martin-d'Hères, la majorité est spécialiste de ces reniements, dans tous les domaines de la vie des habitants : dérogation scolaire, sécurité, associations, gestion des personnels. Elle manifeste souvent un discours progressiste mais agit avec désinvolture. Parlons des fonctionnaires, titulaires ou pas. Chez les cadres le turnover est assez important. Le nombre des directrices qui claquent la porte est élevé. Pourquoi le maire n'arrive-t-il pas à retenir tel cadre qui, après son départ, est engagé comme sous-préfet ? La souffrance de certains cadres ou agents est telle que la commission de réforme a récemment rendu la commune directement responsable de la situation d'une fonctionnaire en arrêt maladie depuis plusieurs mois. On voit bien par cette décision que la gestion du personnel par le maire et sa première adjointe est loin des valeurs humanistes et progressistes dont ils se font les parangons. Ce pilotage administratif à la va comme que je te pousse, le refus de justes demandes de dérogations scolaires, le déni de l'insécurité et la gestion clientéliste des associations sont le révélateur d'un système épuisé et où les élus voient leur marges de manœuvres de plus en plus rognées. Les agents compétents sont découragés ou partent ailleurs quand cela est aisé. Les contribuables assument de lourds impôts et s'abstiennent, d'un scrutin à l'autre. Par dégoût.

Isère Habitat vous propose 2 adresses à Saint-Martin-d'Hères



Derniers
T3 disponibles
à partir de
134 000€*
(Lot N°C204)
1 dernier local
à vendre



Orphée & Eurydice

04 38 12 46 10
www.isere-habitat.fr

*Sous conditions de plafond de ressources et stationnement en SUS d'une valeur de 9000€ résidence Orphée et Eurydice



Vente & Location de matériel médical pour Particuliers & Professionnels de santé



2 points de vente

ESPACE CONFORT ET MAINTIEN À DOMICILE
75 avenue Gabriel Péri - Saint-Martin-d'Hères

04 76 54 86 94

(Ouvert du lundi au vendredi,
10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Parking à l'arrière du bâtiment)

ESPACE MOBILITÉ ET HANDICAP
28, rue Barnave - Saint-Martin-d'Hères
04 38 21 09 09
www.lecarremedical.fr

Centre médical rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

NOUVEAU
À SAINT-MARTIN-D'HÈRES

2 RUE JOLIOT CURIE



04 76 43 91 30
NE PAS VOUS DÉPLACER POUR
PROPOSER UN VISITE
www.copra.net

EN CO-PROMOTION AVEC
novelia
Résidences

sinfimmo
groupe copra rhône-alpes
imaginer votre mieux vivre

Angèle Garcia Blanco

La création, tout un art !

Il y a quatre ans, Angèle a quitté son Espagne natale pour s'installer à Saint-Martin-d'Hères. Un geste d'amour pour rejoindre l'homme qu'elle aime et pour ouvrir de nouveaux horizons à ses deux enfants. Un voyage qui l'a menée à renouer avec sa passion de toujours : la création artistique.

Tout en elle chante. Son accent, qui révèle ses origines espagnoles, ses mains, qui accompagnent chacun de ses mots, son sourire, qui se veut communicatif. Angèle respire la joie de vivre et l'envie. L'envie de parler, de partager et surtout de créer. Une aspiration qu'elle se souvient avoir eu très tôt, du côté de Valencia où elle est née. « À la plage, les enfants s'amusaient, moi je modelais mes premiers visages sur le sable. » Elle avait sept ans. Elle a aussi appris à coudre avec sa grand-mère Antonia et s'est mise à la peinture. Une autre de ses passions qui s'est invitée dans sa vie. « Comme l'appartement était petit, j'attendais que mes quatre frères et mes trois sœurs dorment pour sortir tout mon matériel. »

La situation familiale, l'envie de faire avec ses mains et pour les autres l'ont poussée à emprunter des chemins peu communs. À la demande de son père, elle passe un bac pro technique et électronique. À 31 ans, elle intègre finalement la fac de médecine puis une école d'infirmière, puisque c'était son choix. En parallèle, elle travaille : tatoueuse – une façon de dessiner sa voie dans le monde artistique – directrice d'animation dans les hôtels ; ce qui lui a permis de voyager, de pratiquer les langues (sept au total !), et surtout de monter des spectacles. Chorégraphie, réalisation de costumes et de décors, maquillage... elle s'adonne à toutes les formes de création. « Quand je travaillais aux Caraïbes, il n'y avait pas de supermarché, donc pas de matériel de base comme la colle. C'est là que j'ai appris à récupérer tout ce que je pouvais. » Aujourd'hui encore, elle passe son temps à mettre de côté papiers originaux, contenants, bouchons... et à les réserver dans son appartement, rue Pierre Semard. Un appartement actuellement en travaux

pour libérer encore plus d'espace à sa passion. Un appartement aux airs d'auberge espagnole, où les origines méditerranéennes, hollandaise, chinoise, française et libanaises de chaque membre de la famille (son compagnon Michel, son fils Stanley, sa fille Lyn Yishuang) et des colocataires cohabitent en parfaite harmonie. Un appartement qui ressemble à Angèle : petit et accueillant, habillé de couleurs chaudes et exaltant les saveurs d'ailleurs, où chaque objet est à sa place – « je suis très organisée » –. « J'ai deux chiens et un chat, des pigeons qui vivent sur notre balcon. Et si je pouvais je récupérerais bien une vache mais c'est trop petit chez moi », dit-elle dans un éclat de rire.

D'humeur riieuse, elle est aussi patiente, persévérante et minutieuse. De la pose d'implants capillaires qu'elle pratique en clinique au modelage d'oreilles en caoutchouc qu'elle effectue pour faire naître des personnages, il n'y a qu'un pas qu'Angèle saute allègrement. Elle concrétise chacune de ses envies artistiques : des bijoux colorés, des perruques de livres, un immense château en carton, un capitaine Crochet* hors normes, des tableaux... « Je n'ai jamais eu peur ou honte de mal faire. À partir du

“ C'est vital pour moi ; j'ai besoin de ces temps d'inventivité et de partage. ”

moment où c'est ce que je pense, ce que je dis et ce que je ressens ! » Ce message, elle le transmet aux habitants qui participent à ses ateliers créatifs à la maison de quartier Louis Aragon, les mercredis et samedis. « C'est vital pour moi ; j'ai besoin de ces temps d'inventivité et de partage. » À 50 ans, la belle Espagnole nourrit un autre besoin, celui de lancer un site internet pour y vendre ses créations et, pour-quoi pas, ouvrir un véritable atelier d'artiste, accessible à tous. // SY

*Réalisé dans le cadre du carnaval organisé par la MJC Bulles d'Hères sur le thème de Peter Pan, le 16 mars 2018.

Espace culturel René Proby

Une programmation gourmande

Pour sa troisième saison, l'Espace culturel René Proby confirme l'éclectisme de sa programmation et son ancrage local. Au service du public et des artistes d'ici et d'ailleurs, la salle est devenue ce qu'elle voulait être : un lieu vivant et ouvert.



Mandela centenary celebration par le Soweto gospel choir, jeudi 18 octobre à 20 h.

© Olivier Neubert

Avec plus de 7 000 spectateurs et 60 événements, l'Espace culturel René Proby s'est fait une place dans le paysage culturel. Pour sa troisième saison, l'équipement confirme son ancrage local, une bonne moitié de sa programmation s'appuyant sur les ressources et acteurs martinénois : Citadanse, Arts du récit, Maison de la poésie, MJC Bulles d'Hères... La salle culturelle puise aussi dans le vivier d'agglomération, comme en témoignent les deux soirées concoctées par Dynamusic (29 et 30 novembre) et la riche scène de danse imaginée par la C^{ie} Agathe, tiens-toi droite (12 janvier).

Une saison de toutes les couleurs

La saison nouvelle s'annonce marquée par une belle diversité d'événements : poésie et musique avec Photis Ionatos (10 octobre), célébration de Mandela avec le Soweto gospel choir (18 octobre), comédie et humour grâce à la Compagnie des Lyres (*Mon ordinateur est une femme*, 15, 16 et 17 novembre) ou encore l'art de la marionnette revisité par la compagnie Les Noodles (*Dans la mer, il y a des crocodiles*, 23 janvier). Sans oublier Pigalle, sur scène le 23 février grâce à l'association Mix'Arts, partenaire de l'équipement.

Accompagnement et animation

Derrière l'affiche, moins visible, le travail d'accompagnement des artistes – amateurs et professionnels – est l'autre raison d'être

de l'Espace culturel René Proby. De courtes résidences permettent en effet à ceux-ci de tester, peaufiner, répéter en bénéficiant de conditions optimales. Quant aux talents jeunes de l'agglomération (danse et chant), le deuxième tremplin Artist Talent Tour leur consacre toute une soirée, le 24 octobre prochain. // DM

LISEUSES : DU NOUVEAU !

Les seize liseuses de la médiathèque s'enrichissent de nouveaux auteurs dès le 2 novembre. Retrouvez Élena Ferrante, Ken Follett, Aurélie Valognes, Camilla Läckberg, Frédéric Lenoir, Cyril Drion et bien d'autres... Rendez-vous dans les espaces de la médiathèque.

Saison 2018-2019, réservations et infos sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Saison 2 pour les CataCrisseurs

La rentrée des classes, c'était aussi le retour des CataCrisseurs, ces drôles de clowns qui dépassent les bornes et fendent la bise martinénoise en Rosalie à pédales. Entre deux courses folles, ils s'arrêtent sur les places, où ils déballet leur sac à malices et à questions. Ces messagers du Théâtre du Réel surgissent sur les lieux de passage pour secouer le cocotier



des habitudes, parler de territoire, de quartier, de chez-soi et

de frontières à traverser. Après une première tournée réussie,

la saison 2 s'est déroulée en quatre épisodes, de début septembre à début octobre, sur un nouvel itinéraire. De l'espace Elsa Triolet au square Romain Rolland et au quartier Champberton pour une intégrale de cette deuxième saison, les comédiens ont offert au public une belle tranche de rire à partager. En attendant d'autres rendez-vous, et bien sûr une saison 3. // DM

www.theatredureel.fr

La tête dans les étoiles

La MJC Bulles d'Hères et ses partenaires ont concocté pour la Fête de la Science un programme qui ravira petits et grands.

Forte de ses années d'expérience, de son club désormais labellisé "école d'astronomie d'Isère", la MJC Bulles d'Hères est au cœur de la 27^e édition de la Fête de la Science. Animations, ateliers, expositions, et séances d'observation sont au programme, sur le thème fédérateur "Une saison dans les étoiles". Une fête active, en partenariat avec l'Association française d'Astronomie, et pour laquelle la MJC joue les prolongations (6-27 octobre). Elle propose notamment



un temps fort le samedi 20 octobre, où toute la maison de quartier Gabriel Péri sera mobilisée pour des ateliers, jeux, spectacles et observations, à vivre en famille. Durant la semaine de vacances

scolaires, du mardi 23 au vendredi 26 octobre, les astronomes en herbe (8-14 ans) pourront recevoir leur carte "Petite ourse" à l'issue d'un mini-stage. Deux soirées d'observation sont prévues ainsi

que d'autres expériences : utiliser une carte du ciel, des jumelles, une lunette astronomique ou un télescope, mais aussi apprendre à distinguer étoiles et planètes ou à reconnaître les phases de la Lune. Quatre jours de questions réponses et de découvertes en perspective !

À noter par ailleurs quatre expositions, installées dans les espaces de la médiathèque, ainsi qu'une soirée à Mon Ciné où sera projeté *First Man*, un biopic sur l'aventure lunaire de Neil Armstrong. // DM

Le programme complet sur <https://www.mjc-bullesdheres.fr/fds2018/>

ÉTRANGES FRONTIÈRES

En résidence à L'heure bleue, le Théâtre du Réel invite les habitant-e-s à participer à un grand projet collectif de création artistique et à s'essayer à l'écriture et/ou à la pratique théâtrale. Des ateliers seront mis en place à partir de janvier 2019. En attendant, la C^e recueille récits de vie, anecdotes et souvenirs... Infos et inscriptions : contact@theatredureel.fr

Nouvelle saison artistique, nouveau portail culturel



Mercredi 19 septembre, la soirée de lancement de la programmation 2018-2019 a dévoilé les artistes et les spectacles à venir à L'heure bleue et à l'Espace culturel René Proby. Une programmation divertissante qui se veut aussi responsable, en invitant le spectateur à réfléchir à sa place dans le monde. Le maire David Queiros a également présenté le nouveau portail

culturel numérique de la ville, un outil pour s'informer sur les sorties culturelles dans la ville et acheter en ligne ses billets. // SY

Retrouvez la présentation de saison de L'heure bleue sur smh-webtv.fr



À l'Espace Vallès, les photos idiotes de Monsieur Arso

Depuis dix ans, Lucien Mermet-Bouvier pratique la photographie en couleurs, et plus précisément l'autoportrait décalé. Il s'est inventé en effet un double burlesque, Monsieur Arso, qu'il traque au fil de ses voyages dans des situations drolatiques : « *Arso, c'est un peu un enfant de Bouvard et Pécuchet, une sorte d'idiot bien de son époque, en tout cas qui me sert à glisser quelques idées.* » Anticonformiste, décapant, le travail de l'artiste descend en ligne droite (ou tordue ?) de Rabelais, Dada, Beckett, Topor et quelques autres illustres parrains. Pour dire la condition humaine, ses travers parfois ridicules, Lucien Mermet-Bouvier a pris le parti de l'humour. À contre-courant de l'esprit de sérieux, Arso a tout d'un idiot très utile. // DM

Les vacances de Monsieur Arso, à voir à l'Espace Vallès (14 place de la République) jusqu'au 20 octobre.



© Catherine Chapuisot

ESSM gym

50 ans et en grande forme !

Un demi-siècle d'existence et de nouveaux projets : l'anniversaire de l'ESSM gymnastique s'est déroulé en début d'été sous le signe du partage et de l'optimisme.

Deux soirées de gala à L'heure bleue et une journée souvenirs au stade Auguste Delaune sous le signe du mélange des générations : l'ESSM gym a fêté, en juin et juillet, ses cinq décennies. En présence de celles et ceux qui ont marqué la vie du club – sportifs, bénévoles, pré-



L'un des "tableaux" présentés lors du gala de fin d'année.

sidents, élus – dans les moments euphoriques comme dans les temps difficiles, il a été question du passé et de l'avenir.

Aujourd'hui, le club compte près de 300 licenciés, 5 salariés et de bons résultats en compétition avec notamment l'équipe féminine des 11-15 ans championne nationale et les 7/12 ans championnes inter-régionales Ufolep. Les entraîneurs interviennent par ailleurs dans le cadre périscolaire.

Petit gymnaste
deviendra grand

Si la fête est encore dans les esprits, tout le monde a repris le chemin du gymnase,

pour une saison qui s'annonce sous les meilleurs auspices. Les effectifs étaient d'ailleurs quasi au complet avant le Forum des associations.

Présidente du club depuis 5 ans, Juliana Barata Reis Torgal souligne l'énergie des bénévoles qui savent « retrousser les manches » pour faire vivre le club et porter ses projets. Parmi ceux-ci, l'axe petite enfance (bébé-parents et p'tit gym) reste un objectif fort, déterminant pour l'avenir : commencer jeune, en effet, c'est pratiquer longtemps. // DM



Photo de "famille" lors de la journée des 50 ans du club.

Simon Tinhon a fait ses débuts comme gymnaste à l'ESSM gymnastique et en est aujourd'hui le parrain. On peut le voir actuellement à Las Vegas au sein du célèbre Cirque du Soleil.

Place aux sportives !

Une exposition vient rappeler la place des femmes et jeunes filles dans la vie sportive martinénoise. Onze portraits pour (re)mettre à leur place représentations et préjugés.

Elles pratiquent le taekwondo, la boxe, la force athlétique ou le rugby, elles

sont présidente de club ou arbitre. Bref, elles occupent des places que des préjugés estiment dévolues aux hommes, même si les temps changent et que les lignes bougent enfin.

Lors du Forum des associations qui s'est tenu le 15 septembre, la ville et l'OMS ont inauguré l'exposition conçue pour mettre en avant ces sportives martinénoises, à travers huit portraits

photographiques et onze récits. Après une courte présentation suivie du parcours sportif, chaque personne interviewée témoigne de sa place dans le sport. Bilan contrasté : si dans certains milieux les barrières sont tombées, ailleurs persistent de solides préjugés contre « les bonnes femmes qui seraient bien mieux chez elles » ! À noter qu'un livret a été édité pour l'occasion, et que l'exposition circulera, à commencer au lycée Pablo Neruda, où étudient trois de ces sportives. // DM



© Stéphanie Néson



© Stéphanie Néson

Les associations en fête

Plus de 80 associations se sont retrouvées à L'heure bleue, samedi 15 septembre, lors du Forum qui leur était dédié. Du sport à la culture, en passant par la vie citoyenne ou encore l'environ-

nement, toutes ont présenté au public, venu en nombre, leurs activités. Jeu d'échecs géant, chorale, démonstration de danse urbaine, théâtre ont ponctué l'après-midi. //

Forum santé

S'informer, prévenir... et se faire plaisir !

Nouveau lieu, nouvelle formule, le Forum santé s'est cette année décliné en version dedans / dehors. Sur la place Henri Dezempte donc, mais aussi dans les locaux du service hygiène-santé et centre de planification (1). Un pari réussi au vu des 450 visiteurs recensés ! et une belle occasion de (re)découvrir ce lieu ressource en matière de santé, d'échanger avec les professionnel(le)s, de tester son souffle, sa glycémie, ou encore de se sensibiliser aux risques cardiovasculaires (2). Toute l'après-midi, agents du service service hygiène-santé et centre de planification, professionnels de santé, associations et institutions ont accueilli les visiteurs avec pour fil conducteur ce sage adage : "Mieux vaut prévenir que guérir". Ainsi en était-il, entre autres, de l'initiation aux gestes de premiers secours assurée par les pompiers (Sdis 38) et l'Association départementale de protection civile (ADPC) (3) qui a séduit plus de 250 personnes ; du stand dédié au bon équilibre alimentaire (4) ; des massages relaxants dispensés dans l'espace détente... (5) L'activité physique, si bénéfique au corps et à l'esprit, avait également toute sa place. L'EMS* et les clubs sportifs étaient de la partie pour renseigner sur les multiples disciplines proposées et le Département invitait à vivre une expérience connectée pour mieux comprendre le fonctionnement du corps (6)... Fidèle à sa conception originale, le Forum santé a su cette année encore élaborer un programme riche, diversifié, ludique et révélateur d'une prise en compte de la santé dans sa globalité. // NP

*École municipale des sports.



Pour voir
la vidéo
rendez-vous sur
smh-webtv.fr



MAISON COMMUNALE

111 av.
Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.
Accueil ouvert
jusqu'à 17 h.
Tél. 04 76 60 73 73.
Service état civil
fermé le lundi
matin.

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

6 rue Docteur Fayollat.
Tél. 04 76 42 92 00

CONSEILLER JURIDIQUE

Permanences les 1^{er}
et 3^e lundis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV auprès de l'accueil.
Tél. 04 76 60 73 73

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences les 1^{er}
et 3^e mercredis du mois,
en Maison communale.
Sur RDV uniquement
au 04 76 60 73 73.

Toutes les infos utiles
sur le Guide pratique 2018
et sur saintmartindheres.fr

URGENCES : Samu : **15** - Centre de secours : **18** - Police secours : **17**
Police nationale (Hôtel de police de Grenoble) : **04 76 60 40 40**
Police municipale : **04 56 58 91 81** - SOS Médecins : **04 38 701 701**
Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33 (GrDF)**

CCAS 111 avenue Ambroise Croizat.
Tél. 04 76 60 74 12

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées :
accueil sur rendez-vous le lundi de 13 h 30 à 17 h ;
le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ;
le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences tous
les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30
à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : permanences du lundi
au vendredi de 14 h à 16 h au Centre de planification
et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France.

Permanences vie quotidienne dans les maisons de quartier. Sur rendez-vous auprès de l'accueil
des maisons de quartier.

Centre de soins infirmiers : ouvert à tous les
Martinérois, sur prescription médicale, avec
application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités

- À domicile, 7 j / 7, de 7 h 15 à 20 h 15
ou à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne,
(résidence autonomie Pierre Semard),
de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi.
 - Sur rendez-vous le samedi et dimanche.
- Tél. 04 56 58 91 11

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie

0 800 805 807 (gratuit depuis
un poste fixe) ou accueil.espace-public-voirie@lametro.fr

Eau

- Accueil administratif en Maison
communale : 04 57 04 06 99
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h (fermé au public
le jeudi après-midi).

- Urgence "fuite" : 04 76 98 24 27
astreinte 24h/24, 7j/7

Contact mail :

eau.secteur.nord.est@lametro.fr

Assainissement

04 76 59 58 17



Déchetterie

La nouvelle déchetterie a ouvert ses
portes au 27 rue Barnave (zone d'activité
Les Glairons).

Horaires :

- du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de
14 h à 17 h 30. //

Plus d'infos : La Métro 0 800 500 027
(n° gratuit).

Déchets ménagers : évolution de la collecte

En charge de la collecte des déchets, La
Métro a décidé d'harmoniser la collecte sur
tout le territoire métropolitain. Dix-sept
communes, dont Saint-Martin-d'Hères,
sont concernées.

**À partir du 15 octobre, les jours et/ou fré-
quences de collecte sont modifiés :**

- Habitat collectif : poubelles grises (or-
dures ménagères) les lundis et jeudis ; pou-
belles vertes ("Je trie") le mardi.

- Habitat pavillonnaire : poubelles grises
(ordures ménagères) le jeudi ; poubelles
vertes ("Je trie") le mardi.

- Zones industrielles et d'activité : pou-
belles grises (ordures ménagères) le mer-
credi ; poubelles bleues (cartons-papiers)
le vendredi. //

Plus d'infos : La Métro 0 800 500 027
(n° gratuit).



Collecteurs de textiles

Suite à l'appel « à manifestation d'intérêt » lancé par La Métro au printemps, Saint-Martin-d'Hères s'est portée volontaire pour expérimenter de nouveaux points de collecte de textiles. Ces derniers seront ensuite triés, réemployés ou recyclés (chiffonnage...).

Ainsi, jusqu'au 31 octobre, il est possible de déposer vêtements, sous-vêtements, linge de mai-
son, chaussures, sacs et peluches usagés et/ou non utilisés, en les mettant au préalable dans un
sac bien fermé, dans quatre nouveaux lieux :

- Secteur Romain Rolland, proche maison de quartier (avenue Romain Rolland)
- Secteur sud, proche maison de quartier Paul Bert (angle des rues George Sand et Frédéric
Chopin)
- Secteur centre, proche maison de quartier Fernand Texier (avenue Ambroise Croizat)
- Secteur Gabriel Péri, proche maison de quartier Gabriel Péri (angle square Le Périet et rue
Pierre Brossolette).

Un bilan sera réalisé à l'issue de la période de test. //

Plus d'infos : La Métro 0 800 500 027 (n° gratuit).

ÉVÉNEMENT

JEUDI 25 OCTOBRE

- **PLACE AU SPORT** • 13 h - 18 h
Halle des sports Pablo Neruda
- **PLACE AUX RIRES** • 21 h - 22 h 30
Espace culturel René Proby

VENDREDI 26 OCTOBRE

- **PLACE AU SPORT** • 13 h - 18 h
Halle des sports Pablo Neruda
- **PLACE AU NUMÉRIQUE** • 20 h - 23 h
Maison de quartier Gabriel Péri

SAMEDI 27 OCTOBRE

- **PLACE AU SPORT** • 13 h 30 - 18 h
Terrain multisports / Parc Henri-Maurice
- **PLACE À L'EXPRESSION ARTISTIQUE** • 14 h - 17 h
- **PAROLES AUX JEUNES** • 14 h - 18 h
- **PLACE AU CORPS** • 14 h - 18 h
- **PLACE AU SPECTACLE** • 20 h - 21 h
Maison de quartier Paul Bert
Espace culturel René Proby

PLACE
AUX JEUNES

25
26
27
OCTOBRE

On se
matche
à SMH

3 JOURS XXL
AUTOMNE 2018

SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

OCTOBRE rose



Mes seins,
j'en prends soin

► JUSQU'AU 16 NOV.

Renseignements :
04 76 60 74 59 - saintmartindheres.fr

AGENDA

Exposition Vénus

Dans le cadre d'Octobre rose

Du 1^{er} au 26 octobre

// Centre de planification et d'éducation familiale

Du 29 octobre au 16 novembre

// Maison communale

Conseil municipal

Mardi 16 octobre - 18 h

Maison communale

Rencontre de quartier

Renaudie - Champberton - Voltaire

Samedi 20 octobre - 9 h 30

// Angle des rues H. Barbusse et Potié

Fête de la Science

Jusqu'au 27 octobre (voir p. 23)

Centenaire de l'armistice
de la Première Guerre mondiale

Dimanche 11 novembre - 11 h

Monument aux morts du village

L'HEURE BLEUE

Rue Jean Vilar - 04 76 14 08 08 - Infos et billetterie
sur le portail culturel : culture.saintmartindheres.fr

Et pendant ce temps, Simone Veille !

Humour au féminin

Dans le cadre de la journée "Agir contre
les violences faites aux femmes"

Mardi 9 octobre - 20 h

Adrienne Pauly - 1^{re} partie Otilie [B]

Chanson - Co-accueil Mix'Arts

Mercredi 19 octobre - 20 h

Y'a un bug !

Chanson jeune public - ZUT

Co-accueil l'Odyssée d'Eybens

Vendredi 19 octobre - 19 h

Fatoumata Diawara - 1^{re} partie Deyosan

Musique du monde

Mercredi 14 novembre - 20 h

Visite guidée de L'heure bleue

Mercredi 7 novembre - 14 h 30

Dès 7 ans - Gratuit sur réservation

(04 76 54 21 58)

ESPACE CULTUREL RENÉ PROBY

2 place Édith Piaf (rue George Sand) - 04 76 60 73 63

Infos et billetterie sur le portail culturel
culture.saintmartindheres.fr

**Pur boeuf - Le réparateur - Les sales
majestés**

Concert punk rock - Mix'Arts

Vendredi 12 octobre - 20 h 30

Écho doppler - Zenzilé - Sumac dub

Concert rock dub - Mix'Arts

Samedi 13 octobre - 20 h

Mandela centenary celebration

Chant danse - Soweto gospel choir

MJC Bulles d'Hères

Jeudi 18 octobre - 20 h

Artist Talent Tour

Danse et chant - La rue est vers l'art

Mercredi 24 octobre - 14 h

Le Grenoble Comedy Show

Humour - Ville de Saint-Martin-d'Hères

MJC Bulles d'Hères

Jeudi 25 octobre - 21 h

Diver'Cité

Danse, chant, théâtre

Les jeunes de l'axe de création

Samedi 27 octobre - 20 h

Histoires de poche

Théâtre, conte - Centre des Arts du récit

Cie R.E.A.L. Mathilde Arnaud

Mercredi 31 octobre

À 9 h 30 (18 mois - 3 ans) et à 14 h 30 (3 à 7 ans)

Les écrans et les p'tits, on en parle ?

Soirée d'échanges et théâtre d'improvisation

JDS production

Par le Pôle santé interprofessionnel

de Saint-Martin-d'Hères

Jeudi 8 novembre - 18 h

Dès 2 ans

Écran total

Spectacle pour les 2-6 ans - Clara Breuil

Par le Pôle santé interprofessionnel

de Saint-Martin-d'Hères

Samedi 10 novembre - 17 h 30

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

Les vacances de Monsieur Arso

Lucien Mermet-Bouvier

À voir jusqu'au 20 octobre

MÉDIATHÈQUE

Initiation aux smartphones

Samedi 20 octobre - De 10 h à 12 h

Sans inscription

// Espace Paul Langevin

MON CINÉ

10 avenue Ambroise Croizat - 04 76 54 64 55

Ciné-débat

First man (VOST) de Damien Chazelle

Dans le cadre de la Fête de la Science

Vendredi 12 octobre - 20 h

Ciné-ma différence

Hôtel Transylvanie 3, des vacances monstrueuses

de Genndy Tartakovsky

Dimanche 14 octobre - 15 h

Ciné-débat

Fortuna (VOST) de Germinal Roaux

En partenariat avec le collectif d'associations

Migrants en Isère

Mardi 16 octobre - 20 h

Fête du cinéma d'animation

● **Dimanche 28 octobre :**

10 h 30 : ciné-matinée

14 h : **Dillili à Paris** de Michel Ocelot

16 h : film surprise

● **Mardi 30 octobre**

10 h 30 : 8 courts métrages inédits - dès 3 ans

14 h : film surprise

16 h : **Dillili à Paris** de Michel Ocelot

Minirama, c'est pas la taille qui compte

Soirée de courts métrages de jeunes réalisateurs
de l'agglomération

Jeudi 8 novembre - 18 h 30

Ciné-rencontre

Champions de Javier Fesser

Dans le cadre du Mois de l'accessibilité

Samedi 10 novembre - 16 h

Ciné-rencontre

De cendres et de braises

Documentaire de Manon Ott

En présence du réalisateur

En partenariat avec OASIS

Mardi 13 novembre - 20 h

